

LES Clochers

de VILLENEUVE EN PERSEIGNE



NO 9

Juin 2019

SOMMAIRE

Editorial	2
Informations diverses	3-7
Les travaux	7-8
La Fresnaye s/Chédouet	9
Lignières la Carelle	10
St Rigomer des Bois	11
Roullée - Chassé - Montigny	12

L'étang de Chédouet
s'est refait
une toilette...



Résultats de Villeneuve en Perseigne

881 votants sur 1697 inscrits

Jordan Bardella (RN)	260
Nathalie Loiseau (LREM)	150
François Xavier Bellamy (LR)	87
Yannick Jadot (EEV)	86
Nicolas Dupont-Aignan (DLF)	47
Manon Aubry (FI)	40
Raphaël Glucksmann (PS)	37
Jean-Christophe Lagarde (LE)	28
Benoit Hamon (PE)	27
François Asselineau (UPR)	16
Helène Thouy (PA)	12
Ian Brossat (PCF)	11
Dominique Bourg (UE)	11
Florian Philippot (LP)	4
Bathalie Arthaud (LO)	3
Vincent Vauclin (DF)	1

Le jeudi 4 avril dernier, une vingtaine de bénévoles, d'employés communaux et d'élus se sont retrouvés autour de l'étang se pour le grand nettoyage de printemps.

Au programme : débroussaillage, tronçonnage, taille des arbres fruitiers, sans oublier la pause barbecue. Une journée amicale dans une ambiance très sympathique. Rendez vous en 2020 !

EDITORIAL

André Trottet - Maire de Villeneuve en Perseigne

Dans le cadre du Grand Débat National, j'ai organisé deux réunions, le samedi matin, afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de s'exprimer. Ces réunions ont été intéressantes et ont permis d'aborder des sujets sous des angles non conventionnels. Cela permet d'éviter les a priori et les idées toutes faites. La diversité enrichit le débat et améliore notre jugement. Il s'agit d'un exercice démocratique sans précédent et il faudra, qu'à l'avenir, le débat démocratique puisse continuer.

Mais parallèlement, il est nécessaire que cela débouche sur des mesures d'adaptation de notre société. Cela ne sera sans doute pas facile. Les réponses doivent être à la hauteur des attentes formulées par les Français.

Les collectivités locales sont là pour œuvrer à l'amélioration de la vie au quotidien. Pour cela il faut une véritable décentralisation, permettant de rapprocher les centres de décision avec une réelle proximité.

C'est dans un état d'esprit que nous avons demandé la labellisation de la Maison des Services Publics, dont le Président de la République souhaite le développement de telles structures sur le territoire national. Nous sommes en phase de recrutement d'une personne pour développer ces services de proximité (Voir les clochers n°8)

Notre intégration dans la Communauté Urbaine d'Alençon s'est faite d'une façon globale. Elle entraîne pour nous des avantages et des inconvénients.

Il nous appartient de développer ces avantages et de gommer les inconvénients. Quoi qu'il en soit nous appartenons à cette entité qu'il faut valoriser.

C'est pourquoi nous avons souhaité donner dans ce journal le maximum d'informations sur la vie de cette communauté, qu'il nous faut progressivement découvrir. Cette adhésion entraîne de nouvelles opportunités notamment dans le domaine du sport, de la culture... et à l'avenir dans le transport.

En matière d'environnement, il y a 35 ans, une étude d'aménagement foncier sur la commune de la Fresnaye-sur-Chédouet, dans le cadre d'un remembrement, prévoyait l'arrachage de haies et l'arasement de talus sur 108 kms ! Sans compter les dommages collatéraux.

Je me suis opposé à ce remembrement qui n'a pas eu lieu : nos paysages auraient été bouleversés. Le gouvernement a érigé la défense de la biodiversité comme cause nationale. Elle est à la base d'une politique environnementale pragmatique et réaliste. Elle est en danger en grande partie par l'intervention de l'homme et il y a une véritable urgence.

Si notre territoire communal est remarquable de par sa faune et sa flore, il faut souligner l'agriculture raisonnée qui y est pratiquée (voir l'article sur Natura 2000). Il faut certainement aller plus loin en interdisant l'utilisation de certains produits très dangereux mais en s'appuyant sur des études scientifiques incontestables.

Alors, oui, nous aurons un territoire exceptionnel d'une très grande richesse environnementale pour les générations futures.

NOUVEAUX VISAGES À LA FRESNAYE

A partir du 2 juillet, Véronique et Michel Denat remplaceront Karine et Jérôme à Rapid market.



Bienvenue à nos nouveaux commerçants et tous nos souhaits de réussite

Début avril, Linda et Kevin Hervé ont repris l'activité du bar restaurant, Le Fresnayon.



INFORMATIONS...

Etang de Chedouet suite de la page 1

L'étang de Chédouet, c'est une superficie de 7 hectares en eau sur un site naturel de 10 hectares boisé et aménagé pour la promenade et le pique-nique. Acquis en 2017 par la commune de Villeneuve en Perseigne, cet espace vert à proximité du bourg de La Fresnaye apporte un cadre bucolique à souhait, parfait pour les promeneurs et les amateurs de pêche.

crédit photo : Alain Neveu - Ouest France



toilette annuelle de l'étang

La réunion constitutive de l'association s'est déroulée le 26 avril 2019. Les seize participants ont accepté d'être membres de l'association de Pêche de l'Etang de Chédouet. Les statuts ont été adoptés à l'unanimité et le bureau a été constitué. L'association est en cours d'immatriculation auprès de la préfecture de la Sarthe. L'association va préparer les modalités pour la mise en place du produit pêche, dont la date est fixée au lundi 15 juillet 2019.

crédit photo : Alain Neveu - Ouest France



Bureau de l'association

Président : Alain Violet

Vice-Présidents : Yves Berniot

Michel Boucher

Secrétaire : Gérard Schneider

Secrétaire adjoint : Brigitte Allais

Trésorier : Pierre Duval

Trésorier adjoint : Guillaume Allais

Il faut rappeler que la pêche se fera avec une carte à la journée, sans recourir à un permis de pêche. La pêche est réservée aux habitants de Villeneuve-en-Perseigne, néanmoins chaque carte de pêche prise par un habitant de Villeneuve-en-Perseigne donnera la possibilité à un invité extérieur, qui devra également prendre une carte. Cette disposition équilibrée est prise afin de maîtriser la pêche sur l'étang et de conserver le caractère naturel et tranquille de ce lieu.

Les cartes de pêche seront disponibles dans les mairies déléguées, à la Maison des Services Publics, au bar-restaurant «Le Fresnayon», à la superette «Rapid'Market» et chez «Ludo fleurs».

Maison Assistants Maternelles



Un projet de création d'une Maison d'Assistants Maternelles a été initié par trois assistantes maternelles de notre commune (Voir questionnaire dans les clochers n°8). La principale difficulté est liée au local pour cette structure : Il faut la validation par le médecin de la PMI, avec une superficie d'environ 140 m².

La structure immobilière est difficile à porter en direct par l'association que les assistantes maternelles ont créée. Il est souhaitable que cette association soit locataire. C'est pourquoi il apparaît nécessaire que la commune puisse porter l'investissement immobilier et le mettre à la disposition de l'association dans le cadre d'un bail locatif. Le respect des contraintes techniques rend difficile l'utilisation d'un local préexistant.

Un travail collectif avec les élus et les assistantes maternelles est en cours pour étudier les meilleures possibilités. La commune pourrait obtenir les subventions pour l'achat ou la construction et répercuterait la mise à disposition dans des conditions avantageuses tout en réalisant une opération blanche pour la commune.

L'avancement du projet tend vers une construction neuve modulable, non traditionnelle, qui présenterait les avantages d'une meilleure adaptation aux besoins, une rapidité de construction et un bon rapport qualité-prix.

Une parcelle du lotissement «Les Pommiers» pourrait être utilisée à cet effet. La réflexion continue avec le souhait d'un montage du projet pour cet automne, du dépôt des demandes d'aides en fin d'année et une réalisation pour septembre 2020.

C'est là un beau projet d'initiative privée auquel notre collectivité doit s'associer pour le mener à bien.

Il correspond à une réelle demande des parents et portera sans doute sur 4 assistantes maternelles (4 étant le maximum), soit une possibilité d'accueil de 16 enfants (4x4).

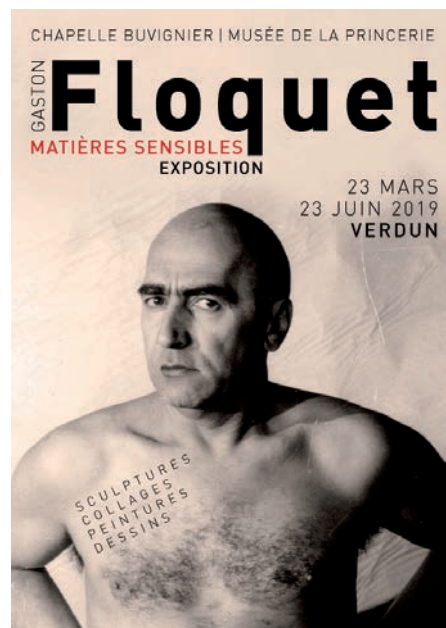
Gaston Floquet à Verdun

Retour aux sources pour notre artiste local, né en 1917 à Bar-le-Duc en raison des combats violents qui mettaient alors à feu et à sang le secteur où vivaient ses parents. Gaston Floquet a passé sa jeunesse et commencé sa carrière artistique à Belleray, à quelques kilomètres de Verdun, ville où il fit ses études secondaires. Cette belle cité historique lui rend hommage pendant trois mois par une grande exposition à la Chapelle Buvignier, en l'occurrence l'ancienne chapelle du lycée jésuite fréquenté par Gaston dans sa jeunesse. Plus de 300 œuvres sont présentées au public jusqu'à la fin Juin. Une centaine de personnes sont venues découvrir les peintures, sculptures, collages et autres « floquetteeries » à l'occasion du vernissage le vendredi 22 mars dernier. Parmi eux, une vingtaine de membres de l'association des Amis de Gaston Floquet et le maire délégué de Saint Rigomer qui avaient fait le déplacement pour l'événement. Ceux-ci découvraient

parfois, eux-mêmes, des créations méconnues, propriétés des musées du Mans et d'Alençon. L'originalité et la créativité des œuvres, la qualité du lieu, de la mise en scène et de la présentation de l'exposition ont été saluées par les différents intervenants, dont le maire de Verdun. La sœur de Gaston, âgée de 96 ans, avait tenu à être présente également !

Des photos du vernissage et de l'exposition sont disponibles sur le site www.saintrigomerdesbois.fr

Rappel : la maison de Gaston Floquet est ouverte tous les dimanches en Juillet et Août de 14 à 18h (voir programme en page St Rigomer).



Commémoration du 8 mai

L'église de La Fresnaye sur Chédouet était pleine pour la messe du Souvenir célébrée par l'abbé Christian Le Meur, et une centaine de personnes étaient présentes pour l'hommage rendu aux combattants des six communes déléguées morts pour la France. Une vingtaine d'enfants des écoles privée et publique ont participé à la cérémonie qui ont lu chacun un texte, pro-

cedé à l'appel des morts. S'en est suivie la sonnerie par notre trompettiste Laetitia et les participants ont chanté en chœur notre hymne national. Puis, le verre de l'amitié a été offert par la municipalité et un repas convivial de très bonne qualité a été servi par les membres du Conseil municipal.

Nous remercions l'ensemble des participants pour la réussite de cette journée, à la satisfaction du Maire, du Conseil municipal et du président de l'amicale des Anciens combattants de la Fresnaye, cheville ouvrière de cette journée.



Musée du vélo

Au 30 avril, le musée enregistrait 226 visiteurs soit 24 de plus qu'en 2018. Les jeudi 25 et vendredi 26 avril, le musée du vélo recevait l'école primaire de Villeneuve en Perseigne. Une visite guidée et animée.



La Sarthe en courant pour vaincre Parkinson

Le dimanche 28 avril 2019 le musée accueillait Christophe Chartier qui fait le tour de la Sarthe en courant soit 410 km en 8 étapes pour vaincre Parkinson... Vous pouvez faire des dons si le cœur vous en dit.....



Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

Six dossiers sur la commune ont bénéficié d'une aide financière pour des travaux d'amélioration : 4 pour des économies d'énergie, 1 pour une adaptation du domicile au handicap et 1 pour ces deux opérations. Une aide totale de 23 216 € a été accordée pour 57 887 € TTC de travaux.

L'opération continue et ne sera pas renouvelée prochainement. Renseignez-vous sans tarder au 02 43 42 12 72 ou contact.sarthe@solih.fr.

Journées Européennes du Patrimoine

De nombreux édifices de Villeneuve seront ouverts à l'occasion des prochaines Journées du Patrimoine.

Au château de Montigny, un parcours de visite permettra de voir l'ensemble des éléments inscrits aux monuments historiques, en particulier le château, l'ancienne église, le pigeonnier, le haras et le mécanisme d'alimentation en eau de l'ensemble (moteur au gazogène fin XIX^e siècle).

Visites libres possibles les samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. Droit de visite de 2 euros par personne, gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans. Deux visites guidées sont prévues dimanche 22 à 11 h. et à 15 h.

A Roullée, l'église sera ouverte le dimanche après-midi.

L'église de Lignièrès la Carelle sera ouverte le samedi et le dimanche de 9h à 18h. Entrée libre.

21 et 22 Septembre 2019

Les églises de Chassé et de La Fresnaye sur Chédouet seront ouvertes, ainsi que le Musée du Vélo.

A Saint Rigomer : l'église sera ouverte les samedi et dimanche après-midi. Le Château de Courtilloles sera ouvert à la visite dimanche 22 septembre après-midi.

L'Association «Le Lys sous l'Erable» animera, toute la journée du samedi, le lavoir et la Charmille par des démonstrations d'exercices militaires du XVIII^e siècle et de travaux de lavandières, le tout en costumes d'époque.

Montigny



L'action téléthon sera reconduite en 2019. Le calendrier des manifestations sera établi lors de la première réunion le mardi 3 septembre à 20h30. N'hésitez pas à rejoindre notre équipe !

BUDGET 2019

Le budget primitif 2019 a été voté à l'unanimité, sans augmentation de la fiscalité et avec le maintien de la diminution de 8% sur la taxe foncière des propriétés bâties et la taxe foncière des propriétés non bâties réalisée en 2018.

Par ailleurs, nous rentrons dans la deuxième année de la réforme de la taxe d'habitation permettant une réduction de 65 % pour environ 80 % de la population.

Le budget investissement reste très élevé, plus d'un million d'euros. Il est équilibré par les réserves, le remboursement de la TVA et les différentes subventions qui ont été demandées. Il n'est pas nécessaire de recourir à de nouveaux prêts.

La totalité de l'installation de la fibre s'élève à 198 000€ : C'est la part qui nous sera facturée par le Syndicat Sarthe Numérique, après diminution

de toutes les aides. Le coût réel s'élève à plus de 700 000€ TTC. En complément nous bénéficions d'un fonds de concours de 50 % de la part de la communauté Urbaine d'Alençon qui viendra en réduction du montant de 198 000€.

Nous avons là un financement exceptionnel, pour un service très attendu. Enfin, une part importante de l'investissement 2019 réside dans l'aménagement des bourgs de Roullée et Chassé. Ainsi l'ensemble des bourgs de la commune de Villeneuve en Perseigne aura bénéficié d'un aménagement.

INVESTISSEMENTS 1 097 519 € TTC

Villeneuve en Perseigne 408 975

Remboursement capital emprunt	60 853
Plafond Ecole Publique	2 305
Vidéo projecteur Ecole Publique	2 157
Maîtrise d'œuvre gymnase	27 360
Fibre optique	198 000
Parking Maison des Services Publics	18 300
Voirie (hors fonctionnement)	100 000

La Fresnaye sur Chédouet 16 978

Couverture sanitaires salle polyvalente	4 912
Borne incendie	2 355
Travaux vestiaires foot - abri spectateurs	9 711

St Rigomer des Bois 38 246

Création vitraux église	35 871
Logement école	2 375

Lignières la Carelle 32 740

Toiture garage mairie	2 960
Revêtement extérieur salle polyvalente	13 940
Enduit parking	12 690
Entretien Tracteur	3 150

Roullée 283 501

Aménagement bourg	270 200
Porte église	1 218
Réparation vitraux église	12 083

Chassé 285 698

Aménagement du bourg	275 048
Travaux logement école	5 075
Plaques et numéros rues	5 575

Montigny 10 000

Enfouissement réseaux	10 000
-----------------------	--------



Les négociations pour l'acquisition par la Communauté Urbaine d'Alençon d'une parcelle complémentaire de 7 500 m² ont avancé. Cela devrait permettre à l'entreprise LEA de faire l'acquisition de cette parcelle, plus celle d'une superficie de 2 500 m² dont la commune de Villeneuve est propriétaire. Soit un total d'un hectare qui va permettre à cette entreprise de continuer son développement sur notre territoire.

SARTHE HABITAT

La livraison de 8 logements est prévue fin août, début septembre.

Deux logements T4 avec chambre au rez-de-chaussée restent disponibles à la location.

Tél. au 02 43 43 70 34 : Mme Lorine Groux.



Site Natura 2000

Bocage à osmoderma au nord de la forêt de Perseigne

Ce site Natura 2000 compris entre la vallée de la Sarthe et le massif forestier de Perseigne a été mis en place pour préserver le Pique Prune. Cette protection passe par le maintien des arbres têtards qui en fournissent l'habitat (chênes, saules, châtaigniers) et des linéaires de haies. Cela permet la pérennisation de nos paysages et d'une très grande biodiversité, avec la présence de la faune de petits passereaux.

En contrepartie d'une agriculture moins intensive basée sur la valorisation de l'herbe et du foin, les agriculteurs souscrivent des contrats avec l'Etat, leur apportant des aides financières. Les contraintes environnementales entraînent une diminution de la productivité des agriculteurs. Les aides sont là pour compenser cette baisse. Depuis de nombreuses années, des retards importants sont apportés au

règlement de ces aides par l'Etat. Cela entraîne des difficultés de trésorerie qui peuvent mettre en péril certaines exploitations.

L'animation de ce site a été accordée à la chambre d'agriculture de la Sarthe et c'est au moment du renouvellement de cette convention que plusieurs agriculteurs ont attiré l'attention du conseil municipal de Villeneuve-en-Perseigne sur la détérioration dans l'application des contrats : les agriculteurs respectent leurs engagements, l'Etat ne respecte pas les siens.

Dans un premier temps, le conseil municipal a sursis au renouvellement de l'animation. Après des rencontres avec des représentants de la chambre d'agriculture et de la direction départementale des territoires et plusieurs courriers adressés à M. le Préfet de la Sarthe, les difficultés ont été mises sur la table et personne ne peut ignorer les manquements de l'Etat.

Le conseil municipal de Villeneuve-en-Perseigne, dans sa séance du 8 avril 2019, a validé, à l'unanimité, l'attribution de l'animation à la chambre d'agriculture pour les deux années à venir. La présidence du co-



mité de pilotage de ce site Natura 2000 a été reprise par le maire de Villeneuve-en-Perseigne depuis 10 ans. Auparavant elle était exercée par un représentant de l'Etat. Depuis la création de la commune nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne, le territoire de ce site correspond à 90% avec notre territoire communal.

C'est donc là un dispositif de notre territoire. Les élus de Villeneuve marquent un grand intérêt à l'ensemble de ce dispositif qui correspond à un souci de préservation de notre environnement naturel qui est remarquable; avec une adhésion de nos agriculteurs qui veulent s'inscrire dans ces pratiques précautionneuses, souhaitées par la population. A chacun de respecter ses responsabilités.

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

FIBRE OPTIQUE

l'opération suit son cours



Malgré un léger retard dû aux difficultés à mettre en œuvre un tel chantier dans un délai volontairement raccourci, la mise en service de la fibre dans notre commune reste prévue fin 2019 début 2020.

Tous les points de distribution sont maintenant identifiés, un plan d'élagage a été élaboré pour permettre d'installer ce nouveau réseau aérien en

toute sécurité dans les zones où les réseaux n'ont pas été enfouis. Quelques travaux de repérage et des acquisitions de terrains pour installer des relais ont été réalisés, et les premières longueurs de câble ont été posées.

Un site Internet a été créé pour vous permettre de suivre l'avancement du chantier. Vous pouvez le consulter dès maintenant :

<http://lafibrearrivechezvous.fr>

CHASSÉ

noms des rues numérotation des habitations



Après concertation des habitants, les noms de rues seront les suivants :

- Grande Rue : route principale RD16
- Route de la Rousselière
- Route du Goulet : carrefour de la mairi en direction du Goulet
- Rue du Gouttier
- Route du Moulin du Bois : carrefour de la Borderie jusqu'au Moulin
- Route d'Hauterive : carrefour église jusqu'au pont du Gué Saint Vast
- Route de la Besacière
- Route des Boulays
- Route du Taillis : carrefour Croix Durand vers Montigny
- Route des Landes : carrefour Croix Durand vers Les Landes
- Route de La Goubinière : route de La Fresnaye vers Hauterive

Côté droit numéros pairs et impairs pour le côté gauche. Les numéros seront disponibles fin juin à retirer par les habitants en mairie.

TRAVAUX DANS LA COMMUNE



GYMNASE

Actuellement nous avons obtenu la validation des subventions à hauteur de près de 700 000€, se décomposant comme suit :

- 294 000 € par le Soutien à l'investissement public local (Fonds d'Etats)
- 200 000 € par le Centre National pour le Développement du Sport
- 100 000 € par la Région des Pays de la Loire
- 100 000 € par le Programme LEADER, fonds européens

Pour que ce programme puisse être validé par notre commune, il faudrait que le niveau des aides atteigne au moins 65% x 1 600 000 €, soit 1 040 000 €. Il nous manque donc environ 350 000 €.

Trois demandes complémentaires ont été déposées :

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- Dotation Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées.
- Fonds de concours pour équipements sportifs auprès de la Communauté Urbaine d'Alençon.

Nous souhaitons pouvoir décider de ce projet après les vacances d'été.

ST RIGOMER

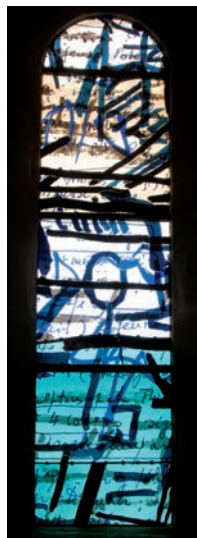
logement de l'ancienne école

Le logement proprement dit a pu être terminé en Janvier. Des travaux de finition, de nettoyage du terrain et de clôture ont pu être menés par la suite, pour une remise en location au 1^{er} Juin. A noter le précieux concours du Comité des Fêtes de Saint Rigomer, notamment son président Jean-Luc Marchand, de Michel Huguin et de notre employé communal pour la restauration des anciennes toilettes de l'école, vestige ô combien historique de notre patrimoine communal !



vitraux de l'église

Avec l'aide de la Communauté Urbaine d'Alençon, du Département de la Sarthe, de la Région des Pays de Loire et grâce à la vente d'œuvres réalisée par l'Association des Amis de Gaston Floquet en 2014, de nouveaux vitraux vont venir apporter une lumière colorée et moderne à notre église. Nos partenaires ont notamment été séduits par la créativité, l'originalité, l'esthétique et, tout simplement, l'intérêt artistique de ce projet hors normes qui devrait voir le jour avant la fin de cette année.



CHASSÉ

canalisations d'eau pluviale

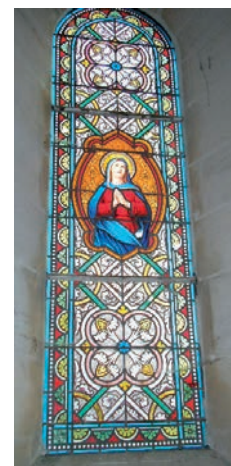
Des travaux d'aménagements et de réfection du réseau des eaux pluviales dans le bourg sont prévus à l'automne.

Une première réunion de travaux est programmée lundi 2 Septembre 2019.

ROULLÉE

vitraux de l'église

Avant que l'irréparable outrage du temps ne fasse son ouvrage, un diagnostic de l'ensemble des vitraux a été fait par Cathy Van Hollebeke, créatrice de vitraux



et restauratrice professionnelle ; il a été constaté que ceux-ci nécessitaient une restauration impérieuse, le plomb qui maintient les pièces est usé. Les travaux sont prévus pour fin 2019.



le bourg

Les travaux d'assainissement, d'enfouissement des réseaux publics, électricité, éclairage, téléphone, fourreaux pour la fibre et dernièrement la réfection des canalisations d'eau potable sont terminés. Les travaux de surface d'aménagement du bourg et du lotissement peuvent être réalisés.

détail travaux

- Revêtement bitumé :
 - la voie principale du bourg,
 - la rue de la providence,
 - l'espace de l'entrée du gîte,
 - le parking de la salle polyvalente,
 - les trottoirs du lotissement et la voie de circulation.
- Matérialisation d'une bande piétons de l'entrée du bourg jusqu'à l'église.
- Remplacement des lampadaires du lotissement.
- L'abri-bus sera sécurisé et sera légèrement déplacé.
- Aménagement de sécurité par un passage surélevé sur la départementale avec une partie revenant sur le bourg, afin de réduire la vitesse. Le Conseil départemental a donné un avis favorable.

LA VIE DANS NOS COMMUNES...



Villeneuve-en-Perseigne

LA FRESNAYE SUR CHÉDOUET

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h à 12h
mardi de 9h à 18h
mercredi de 9h à 17h30
jeudi de 9h à 17h
vendredi de 9h à 17h

02 43 97 80 15
mairie@fresnayechedouet.fr

SALLE COMMUNALE

nouveaux tarifs
au 1^{er} janvier 2019

Vin d honneur
commune 50€
hors commune 80 euros.

Week-end (particuliers)
commune 150€
hors commune 300€

ÉTAT CIVIL

Décès

Pierre Chaperon, le 14 janvier
Gilbert Camus, le 4 mars

Naissances

Hélio Foussard, le 19 janvier
Marius Amand, le 17 février
Martin Bellido, le 14 mars
Célian Daviau, le 16 avril



CONCOURS DE TAROT

Samedi 12 octobre à 14h
Samedi 16 novembre à 14h.
Salle des fêtes de Roullée
inscription à partir de 13h30

KARATÉ CLUB

Renseignements au 02 43 97 84 69

Lundi :
18h30 à 19h30 pour les compétiteurs
19h30 à 21h pour les adultes



Mercredi :
17h45 à 18h30 pour les enfants (5 et 6 ans),
18h30 à 19h30 pour les plus grands,
19h30 à 21h pour les adultes.



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

vendredi 28 juin
à l'église de la Fresnaye



L'atelier chant «les Polyssons» et l'école de musique sous la direction de Christine Foucault vous attendent nombreux. Ils ont travaillé une année pour vous faire découvrir de nouveaux morceaux et c'est gratuit !

Jeudi 4 juillet, repas pic nic sous barnum à l'étang de la Fresnaye. Jeux divers

Sainte Anne

samedi 20 juillet

Retraite
aux flambeaux
Feu d'artifice
Bal



dimanche 21 juillet
Restauration sur place





Villeneuve-en-Perseigne

LIGNIERES LA CARELLE

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h00 à 12h00

jeudi de 13h30 à 18h30

Tél. 09 77 86 14 60

mairie.lignieres72@wanadoo.fr

lignieres-la-carelle.e-monsite.com

GARDERIE

de 7h30 à 8h15

et 16h45 à 18h15

SALLE COMMUNALE

Location du vendredi 17h
au dimanche soir

Habitants de Villeneuve : 200€

Hors commune : 350€

ETAT CIVIL

Naissance

Bienvenue à

Axel Demeval né le 17 mars.



Comme les années précédentes une cérémonie réunissait nos six communes déléguées à La Fresnaye sur Chédouet. Pour permettre aux Lignérois d'y assister nous nous sommes réunis à Lignéres devant le monument aux morts à 9h45.

Un «café croissants» a clôturé notre commémoration.



GENERATIONS MOUVEMENTS

Vous tous qui lisez ce journal, venez nous rejoindre au Club de Lignéres la Carelle comme adhérent ou comme sympathisant. Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations.

LES ASSOCIATIONS CYCLISTES AIMENT NOTRE COMMUNE !



Le 16 mars une course FSGT organisée par l'Union Cycliste haute Sarthe a réuni 160 participants.

Le 11 mai le championnat départemental de l'école de cyclisme était organisé par l'Union Cycliste Alençon-Damigny. Plus de 120 enfants y ont participé.



Croisière Promenade sur le Cher et Visite en «Safari Train» du 3 mai

- le 11 juin
questions pour un après-midi
- le 21 août
thé dansant avec Patrick Caron
- le 6 septembre
barbecue
- le 15 novembre (au lieu du mardi 19)
concours de belote
- le 6 décembre
repas de Noël.



FÊTE DE NOËL

Une quarantaine de jeunes lignérois sont venus accompagnés de leur famille partager

un goûter le samedi 15 décembre 2018. **Rendez-vous le 14 décembre 2019.** C'est un moment qui permet de nombreux échanges.

VŒUX 2018

Des cérémonies de vœux sont proposées aux habitants de Villeneuve dans la plupart des communes déléguées. Elles ont pour but de faire se rencontrer les élus et la population. Quelques dizaines de Lignérois ont participé à la soirée traditionnelle «cidre-galettes».



La commémoration de l'armistice de 1918 se déroulera le lundi 11 novembre et sera suivi du repas offert par la municipalité à nos anciens.



Villeneuve-en-Perseigne

ST RIGOMER DES BOIS

Ouverture Mairie déléguée
mardi et vendredi de 14h à 18h
Permanence des élus
ces mêmes jours, de 17 à 18h
02 33 26 94 55
e-mail :
mairie.saint.rigomer@orange.fr
www.saintrigomerdesbois.fr

LOCATION SALLES COMMUNALES

La Charmille

capacité : 150 pers.
journée : 208 €
week-end : 260 €
demi-journée : 72 €

Le Buisson

capacité : 40 pers
week-end : 62 €

ETAT CIVIL



Nous avons dit adieu à

*Daniel Poirier,
rue de Courtilloles,
le 15 décembre.*

*Michel Thibault,
le Bas du Tertre, le 2 mars.*

*Juliette Tripied,
Le Buisson, le 9 mars.*

*Daniel Vollais,
Rue de Courtilloles, le 19 avril.*

*Béatrice Boul,
Rue Gaston Floquet, le 11 mai.*

*Jeanne Marteau,
Chemin de la Fontaine,
le 21 mai.*

La Maison Gaston Floquet

Ouverte au public tous les dimanches après-midi (14h-18h) en Juillet et Août. En raison de l'exposition à Verdun, ce sont des œuvres appartenant à des particuliers, donc inédites, qui seront présentées cette année. L'exposition temporaire est consacrée au photographe Gilles Juhel.



L'église de Saint Rigomer est ouverte également sur les mêmes créneaux horaires pour permettre l'accès aux deux vitraux réalisés à partir d'œuvres de Gaston Floquet.



L'Association pour un **Développement Harmonieux et Raisonné** de Saint Rigomer proposait une Journée Propreté sur les routes communales de Saint Rigomer le Samedi 30 Mars. En raison d'un nombre trop faible de participants, seul le bourg a pu être nettoyé. Une trentaine de kilos de déchets ont été récupérés.

Les travaux au logement communal du bourg ont été achevés en janvier. Les aménagements extérieurs effectués à la suite ont permis une remise en location au 1^{er} Juin. Bienvenue à nos nouveaux habitants

Le mardi 12 mars, le club Générations Mouvement de Saint Rigomer recevait les clubs voisins pour les Questions pour un Après-Midi. Une trentaine de participants ont pu s'amuser en s'instruisant dans une ambiance très conviviale.

L'association de Saint Rigomer rappelle qu'elle propose à tous une marche d'une dizaine de kilomètres le troisième mercredi de chaque mois.



Rendez-vous à 9h15 sur le parking de la salle de la Charmille.



Une vingtaine de personnes ont participé aux cérémonies du 8 Mai en rendant hommage, dans un premier temps, aux quatre résistants exécutés par la Gestapo en Juillet 1944, puis aux victimes des deux guerres mondiales au Monument aux Morts. La plupart des personnes présentes se sont ensuite rendues à La Fresnaye pour la cérémonie communale.

Vos prochains rendez-vous

- Vide-grenier et vide-jardin, dimanche 18 août,
- Journées du Patrimoine, samedi 21 septembre, avec animation au bourg assurée par Le Lys sous l'Erable,
- Moules frites du Comité des Fêtes, samedi 16 novembre,
- Arbre de Noël, dimanche 22 décembre après-midi.
- Le **lundi 11 novembre** auront lieu les Cérémonies pour le 101^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918, suivies du traditionnel Banquet des Têtes Blanches à la Salle de la Charmille. Ce banquet est offert aux habitants de 65 ans et plus, et ouvert aux personnes souhaitant les accompagner moyennant une participation (23 euros en 2018).





Villeneuve-en-Perseigne

ROULLÉE

Ouverture Mairie déléguée
mercredi de 13h30 à 17h30
vendredi de 17h00 à 19h00
02 43 97 83 67
mairie.roulee@wanadoo.fr

SALLE COMMUNALE

vendredi soir au dimanche soir
vaisselle incluse

Habitants de Villeneuve :

170 € (+ électricité)

Hors Villeneuve :

240 € (+ électricité)

GITE COMMUNAL

(10 personnes) :

une nuit : 180€ - WE : 250€



Un rendez-vous chaque fois
respecté par les habitants
de la commune

ÉTAT CIVIL

Mariage

Karine Béreau et Guillaume Belloche,
le 1^{er} juin

Dimanche 28 JUILLET
2019

ROULLÉE
salle des fêtes



BARBECUE ENTRE VOISINS

La municipalité est heureuse de vous inviter
au repas offert aux habitants de la commune
et aux membres de la



LUNDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie au monument aux morts

Pot de l'amitié et Repas offert aux
seniors de Roullée (+ de 60 ans). Les
accompagnants sont les bienvenus
moyennant une participation de 23 €.



Concours de Tarot

samedi 12 octobre à 14h

samedi 16 Novembre à 14h



Villeneuve-en-Perseigne

CHASSÉ

Ouverture Mairie déléguée
vendredi de 13h30 à 18h30
02 43 97 52 83
communedechasse@orange.fr

SALLE COMMUNALE

Habitants de Villeneuve

week-end : 100€

journée (en semaine) : 50€

journée (samedi) : 80€

Hors Villeneuve

week-end : 150€

journée (en semaine) : 80€

journée (samedi) : 120€

LOCATION BARNUM

Habitants de Villeneuve

week-end : 50€

Hors Villeneuve

week-end : 80€

ÉTAT CIVIL

Naissance

Mahé Poissonnet, le 19 mars 2019

Décès

Marie-Antoinette Suzanne Ménard,
le 6 février

Margueritte Mabile, le 14 mars



lundi 11 novembre

repas à la salle de l'amitié



Villeneuve-en-Perseigne

MONTIGNY

Ouverture Mairie déléguée

1^{er} et 3^e lundi du mois
15h30 à 17h30

02 43 97 84 44

mairie.montigny72@nordnet.fr



dimanche
16 juin
à partir de 7h

sur le terrain de loisirs et dans le bourg

Restauration sur place :
cochon grillé et barbe à papa,
manège pour enfants

CONCOURS PERCHERONS

Dimanche 30 juin



à partir de 14h30 chez
M et Mme Patout, La Rousselière Montigny